



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2018

Ouverture de la séance: à 19h52 à la buvette du stand de tir de Oulens-sous-Echallens.

Nombre de membres présents: 22.

Membres excusés: Dominique TILLE, Claude PIDOUX, Frédéric MERMOUD et Billy MOULLET.

C'est notre président Sylvain BIGLER qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 14 des statuts de la société, l'Assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'Assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2018

Point 1 Nouveaux membres / démissions

Cette année, nous enregistrons aucun nouveau membre et aucune démission.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Pierre-Alain BIGLER, notre caissier, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, lit le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2017. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté par acclamation tel que présenté.

Point 4 Approbation des comptes

Pierre-Alain BIGLER, notre caissier nous présente les comptes de l'exercice 2017.

Notre société présente un avoir de 40'258.80 en augmentation de 6'282.30 par rapport à l'année précédente.

Pour répondre à la question de Georges CLAVEL, posée l'année précédente, la société paye le carnet et la cible société aux personnes participant au tir FVJC.

Pierre HIRSCHI aimerait des détails concernant une dépense en matériel informatique. Pierre-Alain BIGLER lui répond que l'on a dû remplacer un PC.

Véronique MOULLET nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Elle félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations et le président remercie le caissier et les vérificateurs.

Point 5 Rapport d'activités

Notre président nous fait la liste des résultats aux tirs militaires et en campagne. Il remercie les tireurs qui se sont déplacés tout au long de l'année aux différents tirs auxquels nous participions.

Trois membres sont applaudis pour leur deuxième maîtrise en campagne. Il s'agit de Sylvain BIGLER, Stéphane BINGGELI et Jean-Marc MATHYS.

Les membres du comité ont participé aux traditionnelles assemblées concernant la société de tir et se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2018

Point 6 Élections statutaires

Selon l'article 15 des statuts de la société, nous n'avons pas d'élection statutaire cette année.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2018-2019:

Président: Sylvain BIGLER

Vice-président: Stéphane BINGGELI

Caissier: Pierre-Alain BIGLER

Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN

Chef des tirs: Blaise GONIN

6.1 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2018-2019:

Premier vérificateur: Eric ROULIN

Deuxième vérificateur: Daniel BADOUX

Suppléante: Véronique MOULLET

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Notre président nous fait part des prescriptions pour l'année 2018 et nous informe que les prestations de la Confédération restent inchangées.

Point 8 Communications du comité

Sylvain BIGLER nous fait part des tirs prévus cette saison.

La journée d'entretien s'est déroulée le 28 avril. Sylvain BIGLER remercie les nombreux membres qui ont participé.

Point 9 Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais, mais Sylvain BIGLER donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Stéphane BINGGELI nous rappelle qu'il y a l'Abbaye cette année et Eric ROULIN prendra les inscriptions pour le Tir des Abbayes Vaudoises après l'assemblée.

Notre président clôt l'assemblée à 20h23.

Le secrétaire

Le vice-président

Sylvain CONSTANTIN

Stéphane BINGGELI